



TERMES DE REFERENCE

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA CONDUITE DE L'EVALUATION DES PERCEPTIONS DE LA MISSION DE L'ASC AUPRES DE LA COMMUNAUTE

Ligne budgétaire : Projet Palladium

Préparé par :	Approuvé par :
KONAN LUCILE Responsable Renforcement des capacités  15/10/2024	GUEU GOHIDE ALEXIS Directeur des Programmes  18/10/24

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

En adoptant les soins de santé primaires (SSP) comme principale stratégie, la Côte d'Ivoire s'est engagée à développer des actions de protection et de promotion de la santé en faveur de tous. La santé communautaire est au cœur de cette approche. Pour atteindre les objectifs visés, le MSHP-CMU a entrepris des réformes pour renforcer le cadre institutionnel et organisationnel des interventions communautaires par l'élaboration de plusieurs documents importants, comme le Plan Stratégique National de la Santé Communautaire (PSNSC). Le MSHP-CMU de Côte d'Ivoire à travers la DSCPS a travaillé pour harmoniser les approches communautaires en vue d'offrir un paquet intégré standardisé de services promotionnels, préventifs, curatifs et de surveillance, en faveur de tous. Les revues à mi-parcours et les évaluations finales de la mise en œuvre des différents plans ont permis d'apprécier la qualité de leur mise en œuvre et de tirer les leçons permettant de définir de nouveaux axes stratégiques de la santé communautaire.

Un objectif important du Ministère de la Santé de Côte d'Ivoire et de ses partenaires comme l'USAID est d'améliorer les résultats de santé de tous ceux qui vivent en Côte d'Ivoire, en particulier les femmes et les enfants, grâce au déploiement élargi d'un programme de santé équitable et intégré. Pour y parvenir, la DSCPS et ses partenaires mettent en œuvre une approche globale du système qui est dirigé localement, adaptative, intégrée, multisectorielle et socialement inclusive. Le Ministère de la Santé et ses partenaires travaillent pour fournir un ensemble de soins de santé primaires intégrés et adaptés jusqu'au plus bas niveau à travers les ASC. Les programmes de SEC sont mis en œuvre par des structures complexes avec la participation de plusieurs partenaires.

Une analyse situationnelle a été conduite en Côte d'Ivoire en 2023 par Palladium et la DSCPS, avec le soutien de l'USAID, avec les contributions de plusieurs parties prenantes clés.

Les résultats de cette analyse mettent l'accent sur le besoin de relever certains défis. L'implication et la participation des OSC est un paramètre important pour relever les défis.

Pour y parvenir, Promoting Results and Outcomes through Policy and Economic Levers (PROPEL) Health P7, Palladium, partenaire d'exécution de l'Agence américaine pour le développement international (USAID), a octroyé un financement à l'ONG Alliance Côte d'Ivoire en rapport avec le plaidoyer en faveur des ASC en Côte d'Ivoire, spécifiquement pour la création d'un environnement propice pour les ASC, y compris, mais sans y limitant un financement durable, une gestion harmonisée, la fourniture des équipements nécessaires, etc.

C'est dans ce cadre que l'ONG Alliance Côte d'Ivoire recrute un consultant national pour la conduite de l'évaluation des perceptions de la mission de l'ASC par la population.

II. OBJECTIFS DE LA CONSULTANCE

II.1. Objectif général de la consultance

L'objectif général de la consultance est de recueillir des informations sur les perceptions et attitudes de la population sur la mission de l'ASC.

II.2. Objectifs spécifiques

De façon spécifique, il s'agira de :

- a. Elaborer le protocole ainsi que les questionnaires d'évaluation de la perception du travail des ASC ;
- b. Organiser la collecte des données sur le terrain ;

- c. Faire le suivi et l'analyse des informations recueillies par les collecteurs ;
- d. Elaborer le rapport de l'évaluation de la perception des ASC ;
- e. Rédiger le rapport de consultance.

III. RESULTATS ATTENDUS

Au terme de la mission, les résultats attendus du consultant sont les suivants :

- a. Un protocole, ainsi que les questionnaires d'évaluation de la perception du travail des ASC, est élaboré ;
- b. La collecte des données sur le terrain est réalisée ;
- c. Le suivi et l'analyse des informations recueillies par les collecteurs sont réalisées ;
- d. Le rapport de l'évaluation de la perception des ASC est élaboré ;
- e. Le rapport de consultance est rédigé.

IV. Responsabilités du consultant

Tâches et responsabilités spécifiques attendues du consultant.

N°	ETAPES DU PROCESSUS	TACHES DU CONSULTANT
1	Planification de l'évaluation	Effectuer une revue documentaire : Analyser les rapports précédents, les études de cas et les documents de référence pour cadrer l'évaluation
		Développer les outils d'évaluation : Concevoir un protocole détaillé et élaborer des outils de collecte de données (questionnaires, guides d'entretien) adaptés aux objectifs
		Coordonner les préparatifs de terrain : Collaborer avec les parties prenantes locales pour planifier la collecte de données, y compris la logistique et le calendrier des activités
2	Collecte de données	Former les équipes de collecte : Assurer la formation des enquêteurs pour garantir une compréhension précise des outils et des protocoles de collecte de données
		Conduire les enquêtes de terrain : Réaliser des enquêtes quantitatives et qualitatives, incluant des entretiens individuels et des discussions de groupe avec des acteurs clés
3	Assurance qualité des données	Superviser la collecte et valider les données : Contrôler la qualité des données recueillies sur le terrain, résoudre les problèmes rencontrés et garantir l'intégrité des informations
4	Analyse des données	Analyser les données collectées : Utiliser des méthodes quantitatives et qualitatives pour identifier les perceptions, attitudes, et défis rencontrés par les ASC
	Rédaction du rapport et recommandations	Rédiger un rapport complet : Préparer un rapport détaillé présentant les résultats de l'évaluation, les principales conclusions et des recommandations basées sur les résultats.

		Proposer des recommandations stratégiques : Développer des recommandations concrètes et réalisables pour améliorer la mission des ASC en fonction des résultats obtenus.
6	Restitution et suivi	Organiser un atelier de restitution : Présenter les résultats aux parties prenantes et encourager les échanges autour des conclusions et des recommandations.
		Documenter et suggérer un suivi post-évaluation : Fournir des orientations pour un suivi des actions recommandées afin d'assurer une amélioration continue des interventions ASC.

V. METHODOLOGIE

Le consultant national, sous la supervision de la Responsable de Renforcement de capacité de l'ONG Alliance Côte d'Ivoire et du consultant national pour la gestion du projet, commencera par une analyse des documents pertinents, tels que les rapports précédents et les études de cas. Il élaborera ensuite un protocole d'évaluation et des outils de collecte de données, comme des questionnaires et des guides d'entretien, qui seront validés par l'équipe de supervision avant leur utilisation.

En collaboration avec les parties prenantes locales, le consultant planifiera les activités de terrain, y compris la sélection des sites d'enquête et la mobilisation des équipes locales. Des enquêtes seront menées pour recueillir les perceptions des populations ciblées, accompagnées d'entretiens semi-structurés et de discussions de groupe avec des acteurs clés, tels que les leaders communautaires et les responsables de structures de santé.

Le consultant veillera à la qualité des données tout au long de la collecte, résolvant rapidement les problèmes rencontrés. Les données quantitatives seront analysées statistiquement pour identifier des tendances, tandis que les résultats des entretiens seront transcrits et analysés thématiquement pour éclairer les perceptions et défis des acteurs clés.

Un rapport détaillé sera produit, comprenant les résultats de l'analyse, les conclusions et des recommandations pour des améliorations futures, illustrées par des tableaux, graphiques et citations.

Enfin, un atelier sera organisé pour présenter les résultats à l'équipe de supervision et aux parties prenantes, favorisant ainsi la discussion des recommandations et l'élaboration de plans d'action concrets.

VI. LIVRABLES

Les livrables exigés du consultant national seront constitués de :

- Le protocole avec les outils de collecte de données ;
- Le rapport de consultance ;
- Le rapport de la mission d'évaluation.

VII. DUREE DE LA MISSION

La consultance durera **10** jours ouvrables.

VIII. PROFIL DU CONSULTANT

Le consultant doit :

- Être titulaire d'un diplôme supérieur en sciences sociales ou en santé publique ou en Droits de l'homme ou dans un domaine connexe, avec au moins cinq ans d'expérience dans le domaine de la santé et/ou des droits de l'homme ;
- Avoir une très bonne expérience des enjeux liés aux ASC en Côte d'Ivoire ;
- Avoir la capacité à mener des consultations avec différents acteurs et à les mobiliser, notamment les organisations à base communautaires, les leaders communautaires, les collectivités locales et territoriales, les organes gouvernementaux et les partenaires de développement pour la collecte des données ;
- Avoir réalisé au moins une activité similaire prouvée par un attestation de bonne exécution;
- Maîtriser la langue orale et écrite du français. La maîtrise de l'anglais serait un atout ;
- Avoir une bonne connaissance en informatique, notamment en Word, PowerPoint et Excel.

IX. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature devra être constitué des documents suivants :

- Une lettre de motivation adressée à la Madame la Directrice Exécutive de l'ONG Alliance Côte d'Ivoire ;
- Un curriculum vitae faisant ressortir clairement la qualification et l'expérience professionnelle de l'intéressé dans le domaine sollicité ainsi que les références de trois (03) personnes pouvant attester de la compétence du candidat.
- Une photocopie de la CNI
- Les copies des diplômes et tout autre document attestant de l'expérience professionnelle dans le domaine recherché

X. Processus de Sélection

Étapes du processus de sélection (analyse de dossier), de la réception des candidatures à la sélection finale. Indiquer également les critères d'évaluation des candidatures. Pour tout recrutement de nouveau consultant (n'ayant jamais eu de contrat avec Alliance) une interview est recommandée.

N°	Étapes du Processus de Sélection	Description	Critères d'Évaluation
1	Réception et Vérification des Dossiers	Réception des dossiers : lettre de motivation, CV, diplômes, attestations de travail, etc.	Conformité du dossier (complet et respectant les qualifications minimales)
		Vérification de la conformité et pré-sélection des candidats	Expérience en santé communautaire, en évaluation de programmes, et qualification technique
		Évaluation des qualifications en fonction	Expérience professionnelle (pertinence par rapport aux ASC et

2	Analyse des Dossiers de Candidature	des expériences pertinentes	ONG), compétences techniques en collecte/analyse de données, et qualité des attestations de missions passées
		Etablissement d'une short list de 3 personnes sur la base d'une grille de notation	
3	Test écrit	Test écrit pour évaluer les compétences techniques des candidats retenus sur la short list	Capacité d'analyse, compétences en rédaction et adéquation des solutions proposées aux enjeux de la mission
	Entretien oral	Entretien avec les candidats de la short list après la phase écrite	Capacité à communiquer clairement, à collaborer avec des parties prenantes, et connaissances approfondies sur les ASC et les défis communautaires
4	Sélection finale et Notification	Notification officielle des résultats	Convocation du candidat retenu

XI. DEPOT ET DATE LIMITE DE RECEPTION DES DOSSIERS

Les candidats devront soumettre leurs dossiers sous plis fermés, à l'Attention de **Madame la Directrice Exécutive d'Alliance Côte d'Ivoire**, en un (1) exemplaire précisant en objet : **Recrutement au poste de « nom du poste »** au plus tard **le mardi 29 octobre 2024 à 17h00**.

Les termes de références sont à retirer sur le site Internet : <https://allianceciv.org/alliance/recrutement.php> ou au bureau d'Alliance Côte d'Ivoire sis aux II Plateaux, 7è tranche après le bureau de la SODECI, en allant au quartier Zinsou.

Tél. : 27 22 52 85 70

E-mail : info@allianceciv.org

NB : LES CANDIDATURES FEMININES SONT FORTEMENT ENCOURAGEES

Alliance Côte d'Ivoire accorde une importance particulière à la protection des droits humains, à la protection des populations vulnérables contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuel.